



**COTEC ANNONCE UNE MISE À JOUR DE SES RESSOURCES MINÉRALES ET UNE ÉVALUATION ÉCONOMIQUE PRÉLIMINAIRE POSITIVE POUR LE PROJET DE STÉRILES FERREUX DU LAC JEANNINE, AU QUÉBEC, AU CANADA**

Vancouver, Canada, le 20 mai 2026 – CoTec Holdings Corp. (TSXV : CTH; OTCQB : CTHCF) (« CoTec » ou la « Société ») a le plaisir d’annoncer la mise à jour d’une évaluation économique préliminaire indépendante (« EEP de 2026 ») pour le projet de stériles ferreux du lac Jeannine, au Québec, Canada (« Lac Jeannine » ou le « projet »), qui comprend une nouvelle estimation des ressources minérales (l’« ERM de 2026 ») élaborée à la suite du programme de forage d’août 2025<sup>i</sup> et qui est conforme à l’évaluation économique préliminaire et au rapport technique précédents déposés en 2024 (« EEP de 2024 »).<sup>ii</sup>

L’ERM de 2026 a été préparée par Minéralis Services-Conseils (« Minéralis ») et l’EEP de 2026 par les experts indépendants Addison Mining Services Ltd., Axe Mining Solutions Limited, Soutex Inc., JPL GeoServices Inc. et d’autres experts indépendants.

**Les points saillants de l’ERM de 2026 et de l’EEP de 2026 sont les suivants :**

- Une augmentation de 41 % des ressources par rapport à l’EEP de 2024, avec une augmentation globale de la teneur totale en fer de 6,7 à 6,8 % FeT.

Catégorie	EEP de 2024			EEP de 2026		
	Tonnage (tm)	Teneur totale en fer (%)	Fer total (tm de métal)	Tonnage (tm)	Teneur totale en fer (%)	Fer total (tm de métal)
Indiquées	0		0,0	31	6,82	2,1
Présumées	73	6,70	4,9	71	6,80	4,9

(Remarque : les tonnes sont des tonnes métriques, voir ci-dessous les notes relatives aux ERM)

- Conversion de 31 tm de ressources présumées en ressources indiquées, soutenant les quatre premières années de production.
- L’ERM de 2026 a donné lieu à une prolongation de la durée de vie de la mine de 11 à 15 ans, le volume total de concentré produit passant de 3,8 tm à 5,4 tm.
- À la suite d’une étude sur les avantages et inconvénients, la méthode d’exploitation proposée est passée d’une exploitation sous contrat (utilisant des camions et des chargeuses frontales) à une exploitation par mineur continu avec des convoyeurs de surface. Les dépenses d’investissement pour le mineur continu sont estimées à 6,8 millions \$ US, avec des charges d’exploitation de 0,65 dollar américain par tonne extraite.
- Sur la base de méthodes d’extraction à ciel ouvert et de la production d’un concentré par gravité via des techniques de traitement conventionnelles, et en tenant compte d’un taux d’actualisation de 7,0 % (et en se basant uniquement sur l’ERM de 2026), la VAN avant impôts s’élève à 141,5 millions \$ US, avec un TRI de 33,8 %, tandis que la VAN après impôts s’élève à

91,9 millions \$ US, avec un TRI de 29,6 %, un délai de récupération de 2,3 ans et un indice de rentabilité (PI) de 1,2.<sup>iii</sup> La VAN après impôts n'inclut aucun avantage potentiel lié à des incitatifs gouvernementaux, fiscaux ou autres.

- Le produit reste un concentré de fer de haute pureté à 66,8 % de FeT, à faible teneur en contaminants SiO<sub>2</sub>, Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> et en phosphore, avec une production moyenne d'environ 360 kt par an pendant 15 ans.
- Le coût d'investissement initial s'élève à 69,4 millions \$ US, ce qui représente une légère augmentation par rapport au chiffre de l'EEP de 2024 en raison du changement de méthode d'exploitation.
- Les coûts au comptant C1 ont diminué pour s'établir à 46,8 \$ US/t, contre 53 \$ US/t dans l'EEP de 2024 (excluant le transport vers le port et les redevances); cela s'explique par le changement de méthode de remise en état, qui a fait passer le coût de 0,9 \$ US/t extraite à 0,65 \$ US/t extraite, et par une réévaluation des frais généraux et administratifs, qui sont passés de 0,3 \$ US/t extraite à 0,25 \$ US/t extraite, ce qui correspond davantage aux pratiques des autres exploitants dans la région compte tenu de l'évolution des coûts des intrants.
- Le coût de maintien tout compris s'élève à 54,5 \$ US/t, contre 61 \$ US/t dans l'EEP de 2024 (incluant le transport vers le port et les redevances).
- L'EEP de 2026 n'inclut pas les stériles supplémentaires présents en dehors de la zone de forage indiquée et présumée de la campagne de forage de 2025, ni le potentiel de valeur ajoutée supplémentaire découlant de l'application de la technologie de séparation par gravité Salter, qui permettrait d'accéder aux matériaux ultra-fins contenus dans les stériles.

**Julian Treger, le PDG de CoTec, a déclaré :** « L'EEP mise à jour constitue une avancée très importante pour le projet alors que nous poursuivons nos travaux dans le cadre de l'étude de faisabilité bancable. L'atteinte de 103 millions de tonnes de matière minéralisée prolonge la durée de vie de la mine à 15 ans. Cela améliore les opportunités économiques à long terme qu'offre le projet, non seulement pour CoTec, mais aussi pour les communautés environnantes et les parties prenantes.

*En partenariat avec BBA Consulting de Montréal, CoTec a réalisé des progrès significatifs sur le projet et a défini une feuille de route claire pour mener à bien l'étude de faisabilité bancable et obtenir les permis environnementaux requis pour le projet. Grâce à nos discussions avec nos parties prenantes, nous continuons de bénéficier d'un soutien positif alors que la Société va de l'avant avec les études environnementales de référence.*

*« Les travaux d'optimisation à venir, l'intégration des 28 à 40 millions de tonnes restantes de minerai d'exploration et l'application de la technologie de séparation par gravité Salter pourraient potentiellement générer un potentiel de croissance supplémentaire significatif. Nous étudierons également les moyens possibles d'augmenter la teneur FeT du concentré, afin de passer du niveau de concentré en fer actuel de 66,8 % à 67 %, ce qui permettrait d'obtenir un concentré de fer qui est adapté à la réduction directe de fer, un élément crucial pour la production d'acier vert. »*

### **Détails de l'EEP de 2026**

L'EEP de 2026 a été réalisée par une équipe multidisciplinaire désignée par CoTec et soutenue par Minéralis Services-Conseils Inc, Axe Valley Mining Consultants Ltd, JPL GeoServices Inc, Amerston Consulting Ltd. et Addison Mining Services Ltd. du Royaume-Uni. Aucune modification n'a été apportée au schéma simplifié de traitement; Soutex n'a pas été tenue de mettre à jour les sections 13 et 17 de l'EEP de 2024; ces sections restent donc inchangées dans l'EEP de 2026. Un rapport technique sur le projet,

comprenant les détails de l'ERM de 2026 et de l'EEP de 2026, sera déposé sur le site <https://www.sedarplus.ca/> dans un délai de 45 jours.

Les principaux indicateurs financiers et de production du projet sont résumés dans le tableau 1. L'EEP de 2026 n'a pas intégré les perspectives de soutien économique potentiel de la part des gouvernements, les opportunités de financement ou d'autres incitatifs économiques susceptibles d'améliorer la rentabilité et d'influencer une future étude de faisabilité (« EF ») et une décision d'investissement, y compris celles visant à encourager le développement des minéraux critiques et d'une économie circulaire.

**Tableau1 : Principaux indicateurs financiers de l'EEP de 2026 en \$ US**

<b>Hypothèses</b>	<b>Unité</b>	
Matières minéralisées	M tms	103
Durée du projet	Années	15
Production annuelle moyenne (sèche)	K tonnes par an	360
Teneur moyenne en Fe in situ acheminée à l'usine	%	6,8
Récupération métallurgique moyenne du FeT	%	51,6
Teneur moyenne du concentré vendu	% Fe	66,8
<b>Hypothèses économiques<sup>iv</sup></b>		
Prix de l'indice P65 CFR Chine pour le minerai de fer	\$ US/tms	121
Prix moyen réalisé (incluant la prime pour le minerai à forte teneur)	\$ US/tms	145
Coût moyen de transport	\$ US/tms	21
<b>Coût d'investissement</b>		
Durée de construction	Années	2
Dépenses d'investissement initiales (excluant les coûts de fermeture, d'étude et de maintien)	Millions de \$ US	69,4
<b>Charges d'exploitation par tonne</b>		
Coût au comptant total (coût C1)	\$ US/tms	46,8
AISC total	\$ US/tms	54,5

L'EEP de 2026 est de nature préliminaire et repose sur une combinaison de ressources minérales indiquées et présumées. Les ressources minérales présumées sont considérées comme trop spéculatives sur le plan géologique pour que des considérations économiques leur soient appliquées, ce qui permettrait de les classer en tant que réserves minérales. Par conséquent, il n'y a aucune certitude que l'EEP de 2026 se concrétisera.

#### **Base de l'ERM de 2026**

L'ERM repose sur 25 trous de forage soniques totalisant 1 083 m (d'une profondeur comprise entre 36,0 m et 57,9 m). Tous les trous de forage ont été forés verticalement et espacés de 100 m à 200 m les uns des autres selon un quadrillage régulier en quinconce. Le diamètre interne du tube était de

4,05 pouces. Toutes les matières récupérées ont été enregistrées pour leurs caractéristiques de couleur et de granulométrie; le taux de récupération moyen des trous de forage a été estimé à 93 %. Des échantillons de contrôle de la qualité de routine ont été insérés dans le flux d'échantillonnage, représentant 85 des 698 échantillons, généralement d'une longueur de 1,5 m. Le forage et l'échantillonnage ont été directement supervisés par M. John Langton (P.Geo.), personne qualifiée indépendante pour l'exploration, le forage et la collecte de données, en septembre 2023 et août 2025.

Toutes les matières récupérées des trous de forage, à l'exception d'un petit échantillon de référence de 1,0 à 1,5 litre, ont été expédiées dans des sacs clairement étiquetés accompagnés de fiches d'échantillonnage à Corem, un laboratoire basé à Québec, pour analyse. Corem est accrédité au niveau international par le Conseil canadien des normes par l'intermédiaire du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) selon la norme ISO/IEC 17025:2017 pour les laboratoires de services d'analyse.

Toutes les matières ont été enregistrées à la réception, puis pesées à l'état humide et après séchage au four. Un sous-échantillonnage a été effectué à l'aide d'un diviseur d'échantillons rotatif avant la pulvérisation et la préparation d'une bille de fusion au tungstène pour l'analyse par XRF des oxydes majeurs (SiO<sub>2</sub>, Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, MgO, CaO, Na<sub>2</sub>O, K<sub>2</sub>O, TiO<sub>2</sub>, MnO, P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, Cr<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, V<sub>2</sub>O<sub>5</sub>, ZrO<sub>2</sub> et ZnO) ainsi que de la perte au feu.

### Déclaration sur les ressources minérales

Les ressources minérales, déclarées conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») et préparées selon les normes de définition de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »), ont été estimées pour le projet. L'ERM est présentée à l'intérieur d'une enveloppe de fosse à ciel ouvert optimisée afin de respecter les critères de perspective raisonnable d'extraction économique éventuelle et s'appuie sur l'EEP de 2026.

L'estimation de l'ERM de 2026, présentée conformément au Règlement 43-101 et aux normes de définition du ICM, est présentée dans le tableau 2 et dans les notes d'accompagnement pour plus d'informations, ainsi que dans la figure 1 pour un aperçu de l'ERM de 2026 :

- Ressources minérales indiquées de 31 tm à 6,82 % de FeT pour 2,1 tm de FeT contenu.
- Ressources minérales présumées de 71 tm à 6,80 % de FeT pour 4,9 tm de FeT contenu.

**Tableau 2 : Estimation des ressources minérales de 2026**

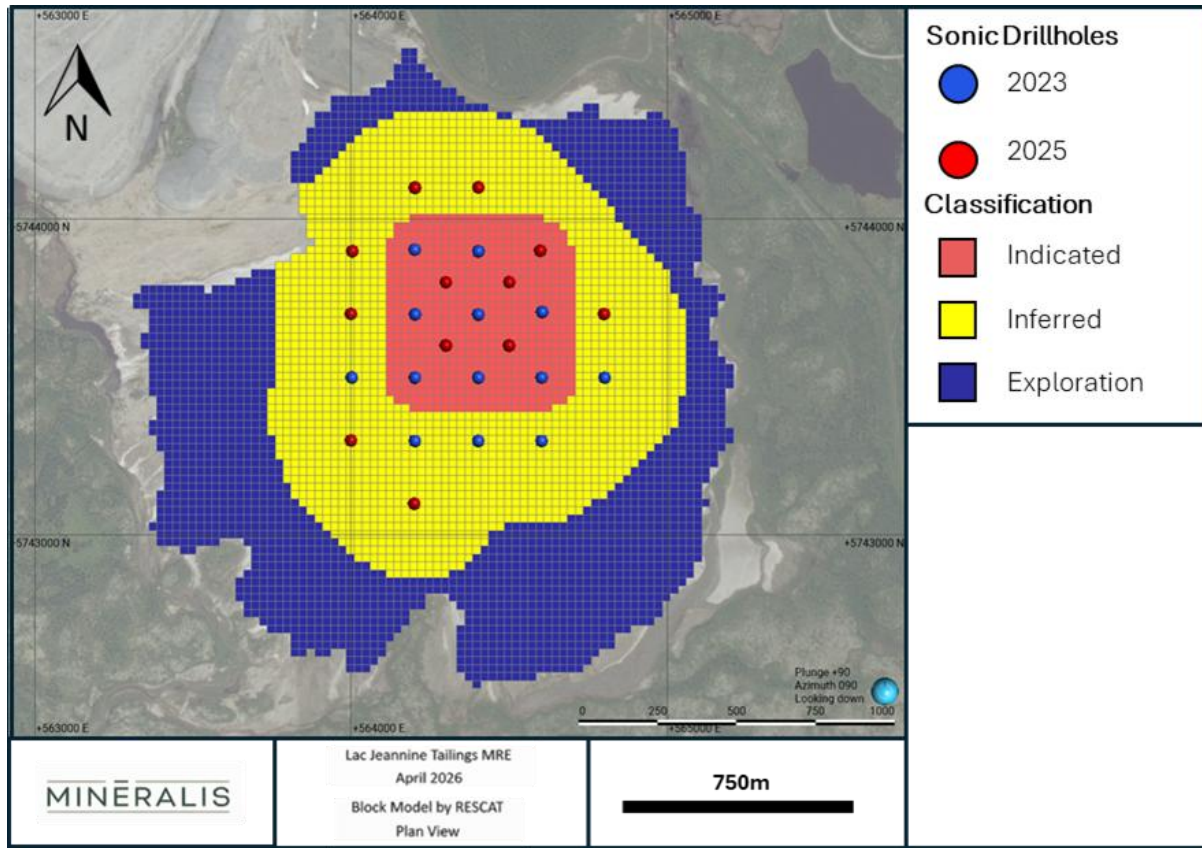
Catégorie	Millions de tonnes	Teneur en FeT %	FeT (Tm)	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> %
Indiquées	31	6,82	2,1	9,76
Présumées	71	6,80	4,9	9,73

Notes relatives à l'ERM de 2026 :

1. Les chiffres sont arrondis pour refléter le fait qu'il s'agit d'une estimation du tonnage et de la teneur, ces données pouvant présenter des écarts. Les tonnages sont exprimés en tonnes métriques et la teneur en métal en pourcentage.

2. La personne qualifiée indépendante pour les ressources minérales, M. Christian Beaulieu, géologue professionnel, est membre de l'Ordre des géologues du Québec (n° 1072). M. Beaulieu a examiné les données géologiques, d'analyse de titrage et de contrôle de la qualité disponibles et a effectué une visite sur le site 7 août 2025. M. Beaulieu est employé de Minéralis Services-Conseils Inc. depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023.
3. La date de prise d'effet de l'ERM de 2026 est le 23 mars 2026.
4. Ces ressources minérales ne constituent pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources présumées déclarées dans l'ERM de 2026 sont de nature incertaine. On peut raisonnablement s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées puissent être reclassées en ressources minérales indiquées grâce à la poursuite de l'exploration. Aucune ressource minérale mesurée n'est déclarée.
5. L'estimation a été réalisée à l'aide du logiciel Leapfrog Edge 2025.3.1; un modèle de blocs régulier de 25 m (est-ouest) sur 3 m (vertical) a été estimé par krigeage ordinaire de tous les éléments analysés. Le modèle de blocs a été délimité à l'aide d'un volume obtenu par un modèle fil de fer généré à partir d'un levé topographique aérien par drone de la surface actuelle des stériles, d'une ancienne carte de courbes de niveau au 1/50 000 de la situation antérieure aux stériles et des informations sur le substrat rocheux observées lors des forages.
6. Le forage a atteint le fond des stériles dans sept (7) trous de forage et les ressources ont été extrapolées environ 10 m sous les trous de forage qui n'ont pas atteint le fond.
7. La teneur de coupure utilisée pour établir l'ERM de 2026 est de 3,4 % FeT, sur la base des paramètres suivants :
  - Prix du fer de 124 \$US/t FOB pour un concentré à 66,8 % de Fe
  - Coûts de transport tout compris de 6,32 \$ US/t de concentré
  - Coûts totaux basés sur le ROM de 2,46 \$ US/t de concentré
  - Récupérations métallurgiques de 51,56 %
  - Redevances de 0,5 %
  - Aucune dilution ni perte d'exploitation n'ont été prises en compte.
8. La densité sèche en vrac est présumée être de 1,78 g/cm<sup>3</sup> pour l'ensemble des stériles. Cette supposition de la densité s'appuie sur des mesures de densité en vrac effectuées sur place et a été corrigée en fonction de la teneur en humidité.
9. Les ressources minérales s'étendent de la surface jusqu'à environ 55 m sous la surface; elles s'étendent latéralement sur une zone d'environ 1,25 km d'est en ouest et 1,40 km du nord au sud, et sont extrapolées à environ 250 m au-delà de la limite des forages.
10. Les normes de définition des ressources minérales de l'ICM (2014) et les lignes directrices sur les meilleures pratiques établies par l'ICM (2019) ont été respectées.
11. La personne qualifiée indépendante chargée de l'estimation des ressources minérales n'a connaissance d'aucun facteur environnemental, réglementaire, juridique, foncier, fiscal, sociopolitique, commercial ou autre facteur pertinent susceptible d'influencer de manière significative l'estimation. Les estimations des ressources minérales demeurent assujetties à des risques et incertitudes inhérents, et des facteurs futurs pourraient influencer de manière significative l'estimation.

**Figure1 : Étendue des ressources minérales par rapport aux forages et à la cible d'exploration**



### Potentiel d'exploration

D'autres stériles sont présents en dehors de la zone forée et il est raisonnable de s'attendre à ce que, grâce à des forages d'exploration supplémentaires appropriés, le tonnage de l'ERM de 2026 puisse être augmenté. La zone étudiée des stériles présente un tonnage total estimé à 145 millions de tonnes. Ce tonnage est probablement estimé avec une marge d'erreur relativement faible ( $\pm 5$  millions de tonnes); cependant, les teneurs en fer sont inconnues, car seuls des échantillonnages limités de la surface ont été effectués en dehors de la zone testée par forage; les matières recueillies ne présentent pas toutes des perspectives raisonnables en vue d'une extraction économique éventuelle si les teneurs sont inférieures au seuil de rentabilité, si elles sont mélangées à d'autres résidus ou si elles contiennent des quantités importantes d'éléments nuisibles.

Une étude réalisée par Soutex en 2007<sup>v</sup> postulait que 154 millions de tonnes de stériles titrant 7,5 % de FeT avaient été déposées sur la halde de stériles du lac Jeannine. L'estimation de Soutex était fondée sur les registres historiques de production et de bilan massique plutôt que sur un échantillonnage systématique. Les résultats sont similaires aux conclusions de la présente étude, bien qu'avec une teneur légèrement supérieure.

En supposant que 70 % à 100 % des stériles entourant la ressource présumée présentent une teneur en FeT similaire à celle de l'ERM de 2026, on postule un tonnage cible d'exploration de 28 tm à 40 tm, et une teneur moyenne globale en FeT de 5,9 % à 7,7 % ( $\pm 1$  écart-type du modèle de bloc de ressource) est considérée comme une possibilité raisonnable.

Cette fourchette potentielle de tonnages et de teneurs est de nature conceptuelle. L'exploration réalisée est insuffisante pour définir des ressources minérales et il n'est pas certain qu'une estimation calculée des ressources minérales des matières environnantes soit effectuée à l'avenir.

### Base de l'évaluation économique préliminaire

Une conception de la délimitation et une analyse économique préliminaire de celle-ci ont été réalisées pour le projet. L'ERM de 2026 a servi de base à l'EEP de 2026.

L'exploitation minière est réalisée à ciel ouvert à l'aide d'un mineur continu et des convoyeurs de surface, permettant de transporter environ 7 tmpa de tout-venant (« ROM ») vers la pile de stockage en vue de son traitement. Le traitement des minerais sur site s'effectue par criblage et classification granulométrique, suivis d'une séparation par gravité, afin de produire un concentré ferreux en vrac destiné à la vente. Les résidus rejetés issus du traitement des minerais devraient être mis dans l'ancienne fosse à ciel ouvert de Lac Jeannine, ce qui permettra la réhabilitation des parties exploitées de la halde de stériles actuelle. Une analyse économique préliminaire a été réalisée conformément à l'étude conceptuelle de la mine et au calendrier, aux essais métallurgiques et à l'analyse de la rentabilité du concentré développés dans l'étude, et les estimations et analyses qui y figurent ont été préparées en fonction de la délimitation (+30 %). Les principaux paramètres du projet sont présentés dans le tableau 3.

**Tableau3 : Résumé des paramètres du projet**

Paramètre	Valeur	Unités
Taux de production du projet	tmpa	7,0
Coefficient de recouvrement moyen	t/t	0,016
Teneur moyenne en FeT dans les stériles extraits	%	6,8
Quantité totale de fer extrait	tm	7,0
Durée de vie de la mine	Années	15
Coût d'extraction – charges d'exploitation	\$ US/t	0,65
Coût de traitement – charges d'exploitation	\$ US/t	1,56
Teneur moyenne prévue du concentré	%	66,8

### Exploitation minière

Le projet prévoit l'extraction et le retraitement des stériles de Lac Jeannine sur la base d'un taux d'extraction de 7 tmpa afin de produire en moyenne 360 ktpa de concentré pendant 15 ans. D'après l'étude réalisée à ce jour, le concentré devrait être un produit de qualité supérieure contenant 66,8 % de FeT avec de très faibles concentrations d'éléments indésirables tels que le SiO<sub>2</sub>, le P et l'Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>.

Il est prévu que les rejets issus du retraitement des stériles soient réinjectés dans l'ancienne fosse à ciel ouvert de Lac Jeannine afin que la topographie naturelle puisse, dans la mesure du possible, être remise dans son état d'origine.

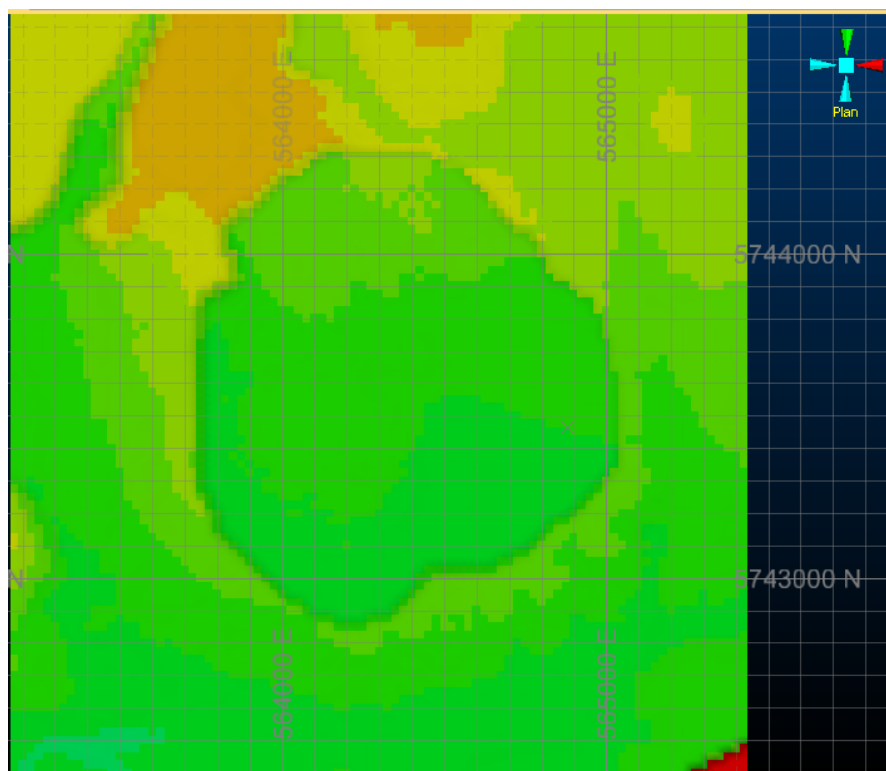
Bien que les ressources présumées de 2026 soient actuellement limitées à environ 104 tm de matières (dont 102,3 tm sont exploitables), il est reconnu qu'il existe des matières supplémentaires en dehors de la zone testée par forage. Ces matières sont classées comme cibles d'exploration et sont présentées sous

forme de fourchette de teneurs et de tonnes dans la présente étude d'EEP. Toute matière classée comme faisant partie de la cible d'exploration est traitée comme un résidu et est mise dans la pile de stockage aux fins de l'EEP de 2026 et n'est pas considérée comme une matière exploitable dans l'analyse financière.

La conception du projet est relativement simple, car la halde de stériles forme un dôme avec une étendue en surface d'environ 1,8 x 1,6 km et une profondeur estimée pouvant atteindre 70 m au point central le plus élevé. Les ressources minérales présumées de 2026 sont actuellement limitées à une étendue en surface d'environ 1,25 km x 1,40 km, avec une épaisseur d'environ 50 m à 60 m.

On observe une gradation naturelle de la teneur, de forte à basse, dans la halde de stériles, ce qui signifie que la ressource présumée peut être extraite niveau par niveau (de haut en bas) pour former à terme une dépression en forme de soucoupe d'une profondeur pouvant atteindre 60 m à partir du point le plus élevé des stériles existants, avec une profondeur maximale de fosse de 45 m (figure 2). La variation de teneur est représentée dans le calendrier du projet sous la forme d'une réduction linéaire d'environ 8,5 % FeT à 7,4 % FeT au cours des trois premières années de production, la teneur diminuant encore pour atteindre environ 6,5 % FeT à la dixième année, puis 5,8 % FeT la dernière année, reflétant la variation verticale observée dans le modèle de bloc de ressources.

**Figure2 : Limites optimisées de la fosse en fonction des ressources présumées**



Les limites maximales de la fosse ont été déterminées par l'optimisation de la fosse à partir du modèle de blocs. Une valeur économique a été attribuée à chaque bloc en fonction des recettes et des coûts, et tous les blocs présentant une valeur positive ont été envoyés au traitement. La teneur de coupure économique de rentabilité s'est avérée être de 3,4 % FeT.

Étant donné l'absence de recouvrement de résidus en surface (matières organiques ou à faible teneur), on s'attend à ce que 100 % de l'ERM de 2026 dans les limites optimisées de la fosse puissent être retraités,

car les teneurs des blocs sont toutes supérieures au seuil de rentabilité économique. La teneur moyenne des matières présumées était de 6,8 % FeT.

La méthode d'exploitation et de transport des matières proposée combine une opération de chargement et de transport avec un transport des matériaux par convoyeur depuis la zone d'exploitation jusqu'à l'usine de concentration. Deux chargeuses frontales extraient les résidus ferreux meubles directement au front de taille et les transportent sur des distances relativement courtes jusqu'à une trémie de distributeur à courroie. La trémie, montée sur un convoyeur à paliers mobile, transforme l'alimentation discontinue par lots provenant des chargeuses en un flux continu de matières destinées à être acheminées vers l'usine. Le convoyeur à paliers peut être déplacé latéralement pour suivre l'avancement du front de taille : à mesure qu'une bande d'exploitation s'épuise et que les distances parcourues par les chargeuses deviennent inefficaces, le convoyeur à paliers et la trémie sont déplacés plus près du front de taille actif.

Le gisement est exploité par paliers, de haut en bas, avec des paliers d'une hauteur d'environ 5 à 6 m. Chaque palier est progressivement épuisé en déplaçant radialement le convoyeur à paliers sur toute la zone du gisement. L'extrémité avant du convoyeur à paliers reste fixe près de la sortie de la fosse, transférant les matières extraites sur le convoyeur en aval vers l'usine de concentration. Chaque déplacement latéral du convoyeur à paliers libère une nouvelle bande d'exploitation que les chargeuses frontales peuvent creuser.

Le taux d'extraction moyen de 7 tmpa équivaut à environ 1 000 tph à 1 250 tph sur la base d'un temps d'utilisation annuel des équipements de 6 500 heures. Ce rendement peut être atteint avec deux chargeuses (dotées chacune d'un godet d'environ 9 m<sup>3</sup> à 10 m<sup>3</sup>) et une seule ligne de convoyage, à condition que la distance de transport jusqu'à la trémie de distributeur à courroie reste inférieure à 100 m. Un niveleur est utilisé comme équipement auxiliaire pour le déplacement latéral du convoyeur ainsi que pour les activités liées à l'entretien du fond de la fosse et au nivellement/aplanissement des pentes des paliers.

On s'attend à ce que les activités d'extraction puissent se poursuivre tout au long de l'année et que les problèmes de manutention des matières puissent être minimisés grâce au renouvellement rapide des fronts de taille (c'est-à-dire en empêchant la formation de pergélisol). Bien que les matières puissent se compacter, elles sont généralement relativement sèches et s'égouttent naturellement en raison de la forme en dôme du gisement. Les conditions d'excavation ne devraient pas poser de difficultés, mais la forte teneur en silice rendra la matière très abrasive.

Aux fins de l'EEP de 2026, 2,3 tm de matières se trouvant à l'intérieur des limites de la fosse sont classées comme cibles d'exploration ou résidus. Les matières issues des cibles d'exploration seront stockées à proximité de l'usine. S'il est démontré par échantillonnage que les matières d'exploration sont rentables, elles seront alors traitées avec les matières présumées. Elles n'étaient toutefois pas considérées comme des matières exploitables dans l'EEP de 2026.

Il est également pragmatique d'examiner l'impact sur le calendrier du projet et les exigences en matière d'élimination des résidus si l'ensemble des matières issues des cibles d'exploration (environ 40 tm) venait à être converti en ressources minérales. Si cela devait se produire, l'ajout des matières issues des cibles d'exploration ne devrait pas modifier de manière significative la séquence d'extraction selon une approche descendante, mais cela signifierait que la fosse pourrait être étendue jusqu'aux limites du gisement, ce qui éliminerait la formation d'une fosse en forme de soucoupe.

Cela présentera des avantages en termes de stabilité des pentes et de facilité de réhabilitation de l'ensemble de la zone de stériles. Cela pourrait également contribuer à prolonger la période d'alimentation à de plus fortes teneurs au cours des premières années, en supposant que les matières à plus forte teneur observées au sommet des ressources minérales présumées s'étendent vers le bord des stériles. Il est prévu que les résidus provenant de l'installation de traitement seront mis dans l'ancienne fosse à ciel ouvert de Lac Jeannine. On estime que l'espace disponible est suffisant pour accueillir les résidus de traitement provenant à la fois des ressources minérales et des matières issues des cibles d'exploration.

### Coûts d'investissement

Les dépenses d'investissement initiales pour le projet sont basées sur un ROM de 7 tmpa, avec une capacité de production nominale d'environ 400 ktpa de concentré à 66,8 % de FeT. Les dépenses d'investissement sont estimées à 69,4 millions \$ US, incluant les coûts IACG et une réserve pour imprévus de 15 % calculée sur la base des chiffres relatifs à l'usine de traitement et aux dépenses d'investissement IACG.

Les dépenses d'investissement de maintien sur la durée de vie du projet sont estimées à 1,5 % des coûts OPEX (excluant les frais généraux et administratifs) et les coûts de fermeture sont estimés à 5 % des dépenses d'investissement totales, ce qui donne des dépenses d'investissement totales sur la durée sur la durée de vie de la mine de 76,8 millions \$ US.

**Tableau4 : Coûts d'investissement**

Description	(en millions de \$ US)
Usine de traitement	44,2
Infrastructures	4,5
Extraction	6,8
Coûts indirects (IACG)	6,3
<b>Coût total partiel estimé</b>	<b>61,8</b>
Réserve pour imprévus 15 %	7,6
Frais de maintien	3,9
Coûts de fermeture	3,5
<b>Coût total estimé</b>	<b>76,8</b>

### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement global des opérations, les équipes de maintenance sous-traitées, l'électricité et les services publics, la manutention des matières, le transport du concentré du site du projet vers le port et les frais généraux et administratifs.

**Tableau5 : Charges d'exploitation**

Domaine	\$ US/t de ROM	\$ US /t de concentré
Extraction des stériles (incluant l'élimination des stériles)	0,65	12,46
Traitement	1,56	29,67
Transport tout compris jusqu'au port	0,33	6,32
Frais généraux et administratifs	0,25	4,72
Redevance (0,5 % du chiffre d'affaires)	0,033	0,62
<b>Total des coûts OPEX</b>	<b>2,82</b>	<b>53,79</b>

**Analyse économique et sensibilité****Tableau6 : Résultats économiques**

Hypothèses économiques	Unité	
Prix de l'indice P65 CFR Chine pour le minerai de fer	\$ US/tms	121
Prix moyen réalisé (incluant la prime pour le minerai à forte teneur)	\$ US/tms	145
Fret	\$ US/tmh	21
VAN avant impôts à un taux d'actualisation de 7 %	M \$ US	141,5
TRI avant impôts	%	33,8
VAN après impôts à un taux d'actualisation de 7 %	M \$ US	91,9
TRI après impôts	%	29,6
Durée de récupération	années	2,3
PI		1,2

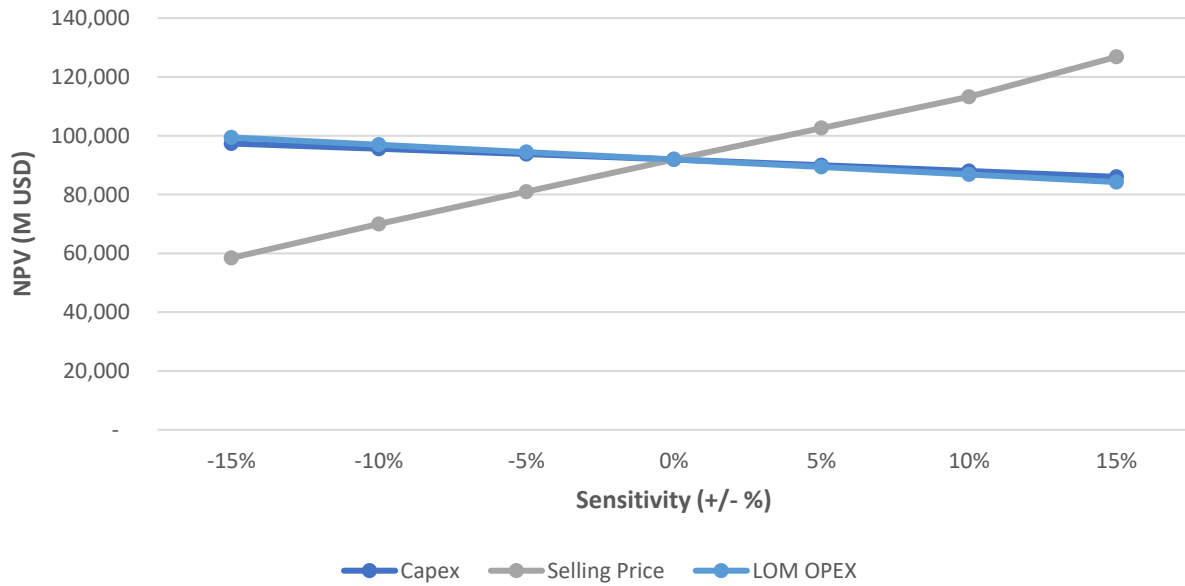
Une analyse de sensibilité a été réalisée, dans laquelle le coût d'investissement initial en infrastructures, les charges d'exploitation annuelles et le prix de vente des produits ont été modifiés individuellement de +/-15 % afin de déterminer l'impact sur le TRI et la VAN du projet à un taux d'actualisation de 7,0 %.

Les résultats sont présentés dans le tableau 7, ainsi que sous forme graphique dans la figure 4 et la figure 5. Les données financières du projet sont particulièrement sensibles au prix de vente des matières premières, suivi des charges d'exploitation et enfin des dépenses d'investissement initiales.

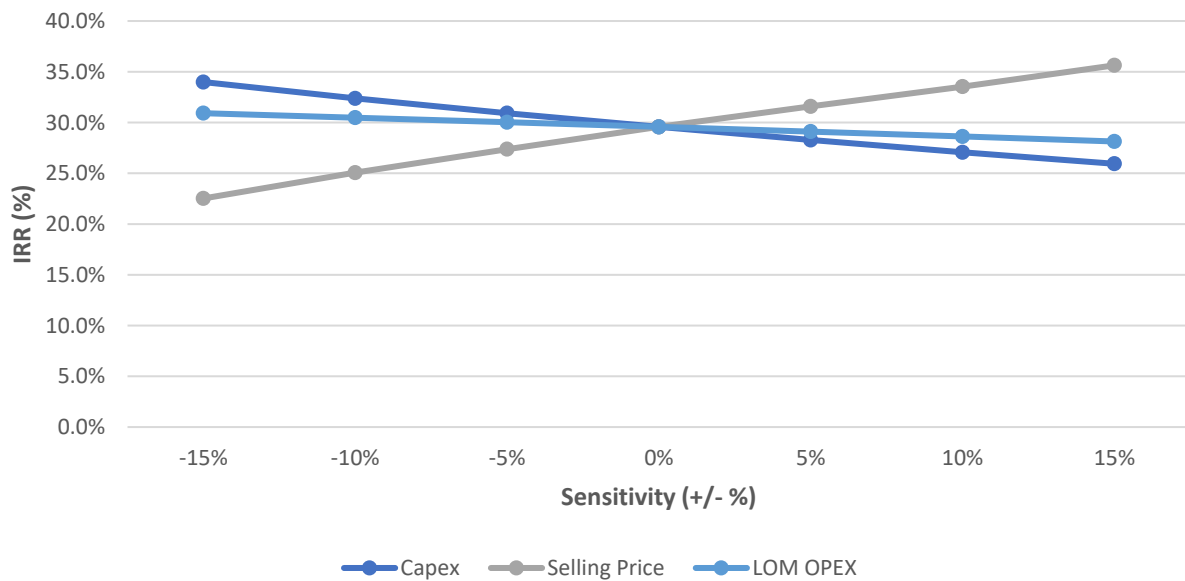
**Tableau7 : Analyse de sensibilité (en milliers de \$ US)**

		Scénario de base	Dépenses d'investissement		Prix de vente (FOB)		Charges d'exploitation sur la durée de vie de la mine	
			15 %	-15 %	15	-15 %	15 %	-15 %
<b>TRI</b>		29,6 %	25,9 %	34,0 %	35,6 %	22,5 %	28,1 %	30,9 %
<b>VAN</b>								
<b>0 %</b>		197 319 \$	191 528 \$	202 658 \$	262 769 \$	136 227 \$	182 827 \$	211 553 \$
<b>5 %</b>		114 088 \$	108 207 \$	119 484 \$	155 350 \$	74 817 \$	104 995 \$	122 984 \$
<b>7 %</b>		91 933 \$	86 025 \$	97 356 \$	126 830 \$	58 431 \$	84 248 \$	99 438 \$
<b>10 %</b>		66 354 \$	60 425 \$	71 805 \$	93 945 \$	39 503 \$	60 280 \$	72 273 \$

**Figure4 : Graphique d'analyse de sensibilité de la VAN**



**Figure5 : Graphique d'analyse de sensibilité du TRI**



**Travaux futurs**

Les travaux à mener en parallèle avec l'EF comprennent :

- Ressources présumées à ressources indiquées** : des forages supplémentaires, prévus pour 2027, viseront à augmenter encore la quantité totale de ressources et à convertir 40 tm supplémentaires de ressources présumées en ressources indiquées, l'objectif étant d'atteindre un total de ressources minérales indiquées d'environ 70 tm.

- **Essais métallurgiques** : intégration de la technologie SMG Salter dans le circuit de récupération afin de récupérer le fer ultrafin susceptible d’être perdu dans les stériles; ces essais débiteront une fois que le schéma de traitement définitif aura été confirmé.
- **Haldes de résidus à faible teneur** : étudier la viabilité économique du traitement des haldes de résidus à faible teneur situées sur le site.
- **Gestion des stériles** : étudier les utilisations potentielles des stériles de silice à forte teneur qui seront produits à la suite de la récupération du fer; les utilisations potentielles pourraient être la production de béton ou la construction de routes.
- **Transport** : poursuivre les discussions concernant l’utilisation potentielle de la voie ferrée Cartier pour le transport du concentré depuis l’embranchement ferroviaire du lac Jeannine jusqu’au port.
- **Infrastructures et services** : étudier la possibilité de construire une installation d’alimentation en énergie solaire/éolienne pour le site.
- **Financement** : poursuivre les discussions avec des partenaires stratégiques potentiels afin de soutenir le financement du projet.
- **Soutien économique des gouvernements fédéral et provincial** : explorer les possibilités de soutien économique de la part des gouvernements, les opportunités de financement et d’autres incitatifs économiques pour le projet, y compris ceux visant à encourager le développement des minéraux critiques et d’une économie circulaire.

### **Le projet du Lac Jeannine**

La propriété du Lac Jeannine comprend un bloc contigu de trente et un (31) claims miniers – désormais appelés au Québec « droits exclusifs d’exploration » (« DEE ») – couvrant une superficie totale de 1 649,34 hectares (ha) dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Caniapiscau, dans la région de la Côte-Nord de l’est du Québec, à environ huit km au sud-est de l’ancienne ville de Gagnon et à 290 km au nord de la ville de Baie-Comeau.

Le projet englobe l’ancienne fosse à ciel ouvert du Lac Jeannine, d’où environ 260 millions de tonnes longues de minerai de fer à 33 %, principalement sous forme d’hématite spéculaire, ont été extraites entre 1961 et 1976. La propriété couvre également la halde de stériles où ont été déposés les « résidus » provenant de l’usine de concentration de minerai sur place. En 1984, les installations d’exploitation et de traitement de Lac Jeannine ont été fermées et le site minier réhabilité; toutefois, les stériles historiques n’ont pas été valorisés.

CoTec se concentre sur la matière des stériles, qu’elle prévoit de retraiter pour en extraire le fer résiduel, et sur la remise en état du site afin de le rapprocher autant que possible de son état naturel.

Les DEE composant le projet sont enregistrés à 100 % au nom de Patricia Lafontaine. Le 9 août 2023, CoTec a annoncé avoir conclu une convention d’option (la « convention d’option ») en vue d’acquérir 100 % des droits, titres et intérêts des DEE composant le projet.

En vertu de la convention d’option, CoTec a convenu de verser au vendeur 250 000 \$ US lors de l’exercice de l’option et 1 000 000 \$ US au début de l’extraction commerciale des stériles. CoTec peut exercer son option d’acquérir les DEE à tout moment jusqu’à la première des deux dates suivantes : (i) 15 jours ouvrables après la délivrance de tous les permis importants nécessaires à la construction et à l’exploitation du projet et (ii) le 7 août 2033. Si l’option est exercée, le vendeur recevra également une redevance de revenu net de la fonderie (NSR) de 1 % sur la vente des minéraux provenant des stériles historiques et une NSR de 1,5 % sur la vente des autres minéraux issus du projet. La redevance NSR de 1 % et la

redevance NSR de 1,5 % pourraient chacune être réduites de moitié, au choix de CoTec, moyennant le paiement de 1 000 000 \$ US et 2 000 000 \$ US respectivement.

### **Personnes qualifiées et vérification des données**

Les personnes qualifiées indépendantes, telles que définies par le Règlement 43-101, sont M. Christian Beaulieu, géologue professionnel (P.Geo.) de Minéralis Services-Conseils Inc., pour les ressources minérales et les cibles d'exploration; M. John Langton, géologue professionnel (P.Geo.) de JPL GeoServices Inc., pour l'exploration minière; M. Matthew Randall d'Axe Valley Mining Consultants Ltd., pour l'exploitation minière; M. Daniel Roy, ingénieur professionnel (P.Eng.) de Soutex, pour le traitement; M. Martin Errington, ingénieur professionnel (P.Eng.) d'Amerston Consulting Limited, pour les infrastructures et les services, les coûts d'investissement, les charges d'exploitation, l'analyse économique et la sensibilité.

Les personnes qualifiées ont examiné et approuvé le contenu scientifique et technique du présent communiqué de presse.

### **À propos de CoTec**

CoTec est un émetteur du secteur du placement inscrit à la cote de la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») et de l'OTCQB, et ses titres sont négociés sous les symboles CTH et CTHCF, respectivement. La Société est une entreprise axée sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») qui investit dans des technologies innovantes susceptibles de transformer en profondeur la manière dont les métaux et les minéraux peuvent être extraits et traités, dans le but d'appliquer ces technologies à des actifs d'exploitation sous-évalués et à des opportunités de recyclage, alors que la Société se reconvertit en producteur de ressources minérales de taille moyenne.

CoTec s'engage à soutenir la transition vers un avenir à plus faible empreinte carbone pour l'industrie extractive, un secteur à l'aube d'une révolution verte alors qu'il adopte la technologie et l'innovation. La Société a réalisé quatre investissements à ce jour et recherche activement des opportunités d'exploitation où les investissements technologiques actuels pourraient être déployés.

### **Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Braam Jonker – (604) 992-5600

### **Mise en garde concernant les informations prospectives**

Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant la Société et ses investissements qui ne constituent pas des faits historiques sont des « déclarations prospectives » comportant des risques et des incertitudes, notamment les déclarations relatives à l'EEP de 2026, à l'ERM de 2026, au projet du Lac Jeannine et à tout avantage sous-entendu ou déclaré dont la Société pourrait bénéficier en rapport avec le projet du Lac Jeannine, ainsi que les attentes de la direction concernant ses autres investissements actuels et potentiels futurs et les avantages pour la Société qui pourraient découler de ces déclarations. Étant donné que les déclarations prospectives portent sur des événements et des conditions futurs, elles comportent, de par leur nature même, des risques et des incertitudes inhérents. Les résultats réels pourraient, dans chaque cas, différer sensiblement de ceux actuellement anticipés dans ces déclarations, en raison de risques et d'incertitudes connus et inconnus touchant la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les risques liés aux ressources et aux réserves; les risques et coûts environnementaux; les coûts et les pénuries de main-d'œuvre; l'approvisionnement incertain et les fluctuations de prix des matériaux; les hausses des coûts énergétiques; les conflits et arrêts de travail; les coûts de location et la disponibilité des équipements; la demande et la disponibilité d'équipements lourds;

les problèmes liés aux prestations des entrepreneurs et des sous-traitants; les problèmes de sécurité sur les chantiers; les retards dans les projets et les dépassements de coûts; les conditions météorologiques extrêmes; et les perturbations sociales et celles touchant les transports. Pour plus de détails concernant les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » de la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 6 avril 2022, dont une copie est disponible sous le profil SEDAR de la Société à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). La Société n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, sauf si la loi l'exige. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations contenues dans le présent communiqué de presse et sont invités à consulter les documents d'information continue de la Société disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

---

<sup>i</sup> <https://www.cotec.ca/news/cotec-completes-infill-and-expansion-resource-drilling-programme-at-the-lac-jeannine-project-engages-corem-for-metallurgical-testing-and-commences-a-process-to-appoint-an-epcm-provider-for-the-feasibility-study>

<sup>ii</sup> <https://www.cotec.ca/news/cotec-files-preliminary-economic-assessment-and-technical-report-for-the-lac-jeannine-iron-tailings-project-qubec-canada>

<sup>iii</sup> L'indice de rentabilité est une mesure de la rentabilité du capital d'un projet et est défini comme la VAN du projet divisée par le capital du projet, y compris le capital engagé pour atteindre la première mise en production.

<sup>iv</sup> Les hypothèses économiques sont restées les mêmes que celles de l'EEP de 2024.

<sup>v</sup> Quinto Mining Corporation – Étude d'opportunité de valorisation des stériles du lac Jeannine — Version 1, juillet 2007